

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2001/58/CE

Date d'impression: 30/12/2011 14:23:00  
Date de révision: 12.03.2002

Réf. 001/03/fr  
Page 1 de 4

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

|                                        |                                                                         |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom du produit</b>                  | Marine Polish                                                           |
| <b>Code du produit</b>                 | 80116P, 80100                                                           |
| <b># Utilisation de la préparation</b> | Produit de nettoyage                                                    |
| <b>Fournisseur</b>                     | Starbrite<br>4041 SW 47 Avenue<br>Fort Lauderdale, Florida 33314<br>USA |
| <b>Téléphone</b>                       | ++1 954 587 6280                                                        |
| <b>Téléfax</b>                         | ++1 954 587 2813                                                        |
| <b>Téléphone en cas d'urgence</b>      | ++1 703 527 3887 (Chemtrec USA)                                         |

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

|                                          |                                                      |                |                   |                               |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------|-------------------|-------------------------------|
| <b>Identification de la préparation</b>  | Marine Polish                                        |                |                   |                               |
| <b>Nature chimique de la préparation</b> | Emulsion de distillat de pétrole et solution aqueuse |                |                   |                               |
| <b># Composants dangereux</b>            | <b>CE-No.</b>                                        | <b>CAS-No.</b> | <b>% en poids</b> | <b>Classification</b>         |
| Kérosène                                 | 232-366-4                                            | 8008-20-6      | > 15%             | Xn - Nocif, R65               |
| Morpholine                               | 203-815-1                                            | 110-91-8       | < 5%              | C - Corrosif, R10-20/21/22-34 |

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

|                                      |                                                                                                                                         |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b># Classification</b>              | Xn - Nocif, Xi - Irritant                                                                                                               |
| <b># Dangers les plus importants</b> | Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.<br>Irritant pour les yeux et la peau. Peut irriter le système respiratoire. |

## 4. PREMIERS SECOURS

### Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation.

### # Inhalation

Un examen médical immédiat n'est pas requis. Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### # Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.

### # Contact avec les yeux

Un examen médical immédiat est requis. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

### # Ingestion

Un examen médical immédiat est requis. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.  
L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### # Moyen d'extinction approprié

Poudre sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun.

### # Méthodes particulières d'intervention

Procédure standard pour feux d'origine chimique. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

### Produits de décomposition dangereux

Fumée, oxydes de carbone.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2001/58/CE

Date d'impression: 30/12/2011 14:23:00  
Date de révision: 12.03.2002

Réf. 001/03/fr  
Page 2 de 4

---

**Nom du produit** Marine Polish

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### # Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs, Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### # Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit arrive dans les égouts. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### # Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

#### # Mesures techniques/Précautions

Assurer une ventilation adéquate. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### Précautions pour la manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel.

#### # Mode d'emploi

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

### Stockage

#### Mesures techniques/Conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé.

#### # Produits incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### # Paramètres de contrôle

Morpholine: ACGIH TLV TWA 20 PPM (70 mg/m<sup>3</sup>), VLE-UK TWA 20 ppm (70 mg/m<sup>3</sup>), STEL 30 ppm.

### Protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### # Protection des mains

Gants en caoutchouc ou en plastique: temps de percée > 8 heures.

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

#### Protection de la peau et du corps

Vêtement léger de protection.

### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2001/58/CE

Date d'impression: 30/12/2011 14:23:00  
Date de révision: 12.03.2002

Réf. 001/03/fr  
Page 3 de 4

---

**Nom du produit** Marine Polish

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                                        |                                                                                               |                |      |              |                   |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|--------------|-------------------|
| <b>Forme</b>                           | liquide                                                                                       | <b>Couleur</b> | bleu | <b>Odeur</b> | type hydrocarbure |
| <b># pH</b>                            | 9.5                                                                                           |                |      |              |                   |
| <b># Point/intervalle d'ébullition</b> | non applicable                                                                                |                |      |              |                   |
| <b># Point d'éclair</b>                | 59°C                                                                                          |                |      |              |                   |
| <b>Limites d'explosivité</b>           | inférieure 0.9, supérieure 7.0                                                                |                |      |              |                   |
| <b># Densité</b>                       | 0.99 @ 20°C                                                                                   |                |      |              |                   |
| <b># Viscosity</b>                     | 3600cP @ 20°C                                                                                 |                |      |              |                   |
| <b># Solubilité</b>                    | Solubilité dans l'eau: < 0.1%<br>Coefficient de partage (n-octanol/eau) donnée non disponible |                |      |              |                   |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### # Stabilité

Stable dans des conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### Conditions à éviter

Aucune à notre connaissance.

### Matières à éviter

Oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Fumée, oxydes de carbone.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Donnée non disponible.

### # Effets locaux

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges. Irritant pour les yeux. Peut irriter le système respiratoire.

### # Toxicité à long terme

Eviter les expositions répétées. Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, et des reins.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Mobilité

Solubilité dans l'eau: partiellement soluble.

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

### Effets écotoxicologiques

Donnée non disponible.

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2001/58/CE

Date d'impression: 30/12/2011 14:23:00  
Date de révision: 12.03.2002

Réf. 001/03/fr  
Page 4 de 4

**Nom du produit** Marine Polish

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### Déchets des résidus / produits non utilisés

Peut être évacué sur décharges ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

### Emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

### # Information supplémentaire

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**HI/UN No:** 1223

### # ADR/RID

|                      |                               |               |     |                    |   |
|----------------------|-------------------------------|---------------|-----|--------------------|---|
| Classe               | 3                             | Packing group | III | Etiquettes ADR/RID | 3 |
| Proper shipping name | Kérosène, 3, ADR/RID, UN 1223 |               |     |                    |   |

### # IMO

|                      |                   |               |     |                |                     |
|----------------------|-------------------|---------------|-----|----------------|---------------------|
| Classe               | 3                 | Packing group | III | Etiquettes IMO | Liquide inflammable |
| Proper shipping name | Kérosène, UN 1223 |               |     |                |                     |

### # ICAO

|                      |                   |               |     |                 |                     |
|----------------------|-------------------|---------------|-----|-----------------|---------------------|
| Classe               | 3                 | Packing group | III | Etiquettes ICAO | Liquide inflammable |
| Proper shipping name | Kérosène, UN 1223 |               |     |                 |                     |

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

# La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

**Symbole** Xn - Nocif

**Phrases de risque** R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

**Phrases de sécurité** S2 - Conserver hors de la portée des enfants.  
S46 - En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### # Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R10 - Inflammable.

R34 - Provoque des brûlures.

R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

### # Indique la section remise à jour.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.